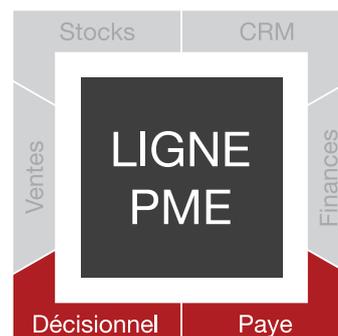


Paye

Pour répondre aux exigences des gestionnaires de paye, EBP Paye Ligne PME conjugue à la fois performance, fiabilité, souplesse et évolutivité pour faire face aux nombreux changements réglementaires.

Dotée d'un espace de travail convivial, cette solution permet de gérer les bulletins de paie de différents établissements, de prendre en compte les changements de statut des salariés, de conserver un historique complet de l'employé et d'effectuer les déclarations sociales.

Pour faire face à une forte demande de productivité des PME, cette solution propose une gestion de masse très poussée du traitement de la paye.



La Déclaration Sociale Nominative (DSN) va remplacer la plupart des déclarations sociales actuellement en vigueur et notamment la DUCS et la DADS-U. Cette évolution réglementaire deviendra obligatoire pour certaines entreprises en mai 2015 et se généralisera au 1^{er} janvier 2016. L'anticipation au passage à la DSN vous permettra d'aborder plus sereinement cette nouveauté légale. **Notre logiciel EBP Paye Ligne PME est compatible avec la DSN. Nous consulter pour en savoir plus.**





ZOOM sur les fonctions clés

GAGNEZ DU TEMPS DANS VOTRE GESTION DE LA PAIE

Préparez vos bulletins en masse

La préparation des bulletins de paye peut être réalisée en masse avec de nombreux filtres de préparation (période d'emploi, dates de paiement, moyens de paiement), mais aussi il est possible, depuis la saisie des variables, de mettre à jour des données salariales par service (salaire, heure, etc.).

Optez pour la simplification dans la gestion des congés payés et absences

La gestion des congés peut être réalisée par établissement ou par salarié. Pour gagner du temps, il est possible de saisir en masse des absences, au travers d'une grille de saisie, avec un travail par anticipation sur 1, 3 ou 6 mois.

Les plannings sont entièrement personnalisables donnant ainsi de la souplesse dans les absences gérées par l'entreprise (congés payés, maladie, maternité, AT, etc.).

Pour chaque type d'absence, le mode de décompte est défini et calculé au plus juste (jours ouvrés, ouvrables, calendaires, heures réelles) et dépend du planning de chaque salarié.

Profitez des assistants de mises à jour des salariés

Vous devez faire un/des changement(s) qui impacte(nt) plusieurs de vos employés.

Il est possible de modifier rapidement plusieurs fiches salariés. En effet, vous pouvez mettre à jour, en masse, des données de la fiche de plusieurs salariés.

Bulletin de paye Période du : 01/01/2011 au 31/01/2011 Date de paiement : 31/01/2011

Société de démonstration
25 rue de Montmartre
75002 PARIS 2E ME ARRondissement

DUPONT Odile
34 avenue Henri Martin
78000 VERSAILLES

URSSAF
93519 MONTREUIL Cedex

Niveau : 2.3 Code: 30,76
Emploi : Responsable
Statut catégoriel
Date d'entrée
N° SS : 7

Convention collective : Bureaux d'études techniques SYNTEC

Code rubrique	Libellé	Montant
FMERIS	Salaire de base	0,50
CHORISCO	Heures exceptionnelles à 25% en 1 ^{er}	15,14
GPEX	Prime exceptionnelle	8,00
INDISCP	Absence pour congés payés	17,91
ICRPI1	Indemnité de Congés Payés pris N-1	-21,50
		-49,61
		661,90
		2 500,92
		2 643,86

Net à payer 2643,86

Tranche	Net imposable	Charges sal.
A	359,76	661,90
B	2 500,92	2 500,92
	359,76	2 500,92

Net à payer 2643,86 EUR

Congés payés N

Leg.	Acquis		Pris	Reste
	Leg.	Supp.		
	16,64			16,64
	2,08			2,08
		8,72		18,72

Etat des congés payés

Etablissement	Salarié	Congés payés		Pris	Reste
		Leg.	Supp.		
DUPONT Odile (EMP001)		16,64			16,64
MARTIN Isabelle (EMP002)		2,08			2,08
TOTAL		18,72			18,72

Le bulletin de paie

Envoyez des bulletins professionnels à vos salariés. Très pratique, l'un des modèles de bulletin de paie vous permet de visualiser en un coup d'oeil, au travers d'un tableau, les congés payés pris au cours de la période.

Etat des congés payés

Au travers de ce tableau, visualisez rapidement l'état des congés payés légaux, supplémentaires et d'ancienneté pour les exercices N-1 et N.

TRAVAILLEZ AVEC UN OUTIL PUISSANT

Bénéficiez d'une gestion des effectifs

Les effectifs de la société sont décomptés automatiquement. Plusieurs comptages peuvent être effectués (FNAL, Transport, Prévoyance, Fillon, etc.). Le paramètre d'initialisation se fait dans chaque fiche salarié ; ainsi, certains salariés pourront être comptabilisés dans les effectifs tandis que d'autres ne le seront pas.

Gérez la paye de plusieurs établissements

Votre entreprise a plusieurs établissements et vous souhaitez gérer la paie depuis un même logiciel. Grâce à la gestion des mult-établissements c'est possible. Vous pouvez créer plusieurs fiches d'établissements avec toutes les informations nécessaires et spécifiques à chaque établissement (informations administratives, informations de paye, les congés payés...)

Archivez vos données pour avoir accès aux informations dont vous avez besoin

Grâce à un historique avancé, il est possible de retrouver le calcul des lignes d'un bulletin à partir des éléments qui étaient paramétrés sur un exercice en cours ou précédent. Il est également possible d'avoir toutes les modifications effectuées d'un bulletin à l'autre, comme les modifications de statut, salaire, etc.

Analysez et maîtrisez la situation salariale de votre entreprise

L'interrogation des données de paye permet l'examen des différents éléments (quels qu'ils soient) dans le but de réaliser des analyses et des contrôles approfondis de la masse salariale. Cela sur une période souhaitée de l'exercice en cours ou précédent. Elle permet la recherche simultanée de plusieurs valeurs pour un ou plusieurs salariés.

Etat des charges de l'entreprise										
Période de paye : du 1er janvier 2011 à janvier 2011										
Société de dénomination : 25 rue de Montbrun 75002 PARIS ZEME ARRONDISSEMENT										
N°F : 30208 N°SIC : 502										
Etablissement : Tous										
Employés : Tous										
Organismes : Tous										
Taux cotisés de l'organisme cotisateur : <input checked="" type="checkbox"/>										
Libellé	Base	Taux	Montant	Base pat.	Taux	Montant	Total	Effectif		
			salarié	(différent)	pat.	patronal	montant	H	F	Tot
AGIRC										
COSAGFF15 - AGIRC AGFF Cadre 15	359,76	0,037								
COSAGFF15 - AGIRC AGFF Cadre 15	359,76	0,037								
COSAGFF15 - AGIRC AGFF Cadre 15	359,76	0,100								
COSAGFF15 - AGIRC AGFF Cadre 15	359,76	0,100								
Total AGIRC			3,24		1,300	4,68	7,92	0	1	1
ARRCO Cadre										
COSARFF15 - ARRCO ARFF Cadre 15	2 940,00	0,034	0,09		0,036	0,13	0,22	0	1	1
COSARFF15 - ARRCO ARFF Cadre 15	2 940,00	0,034	4,30		0,220	7,27	11,57	0	1	1
COSARFF15 - ARRCO ARFF Cadre 15	2 940,00	0,034								
Total ARRCO Cadre			27,70		12,600	45,33	73,03	0	1	1
ARRCO Non Cadre										
COSARFF15 - ARRCO ARFF Non Cadre T1	1 700,00	0,033								
COSARFF15 - ARRCO ARFF Non Cadre T1	1 700,00	0,033								
Total ARRCO Non Cadre			35,33			57,41	92,74			
Prévoyance										
COSPREV15 - Prévoyance Cadre 15	2 940,00		23,57		1,200	35,35	58,92	0		
COSPREV15 - Prévoyance Cadre 15	359,76		7,1		0,036	1,06	1,77	0		
Total Prévoyance			30,67		1,236	36,41	60,69			
URSSAF										
COSURSSAF - AGS	6 033,76		6,40		4,000	20,23	26,63			
COSURSSAF - Assurance chômage	5 033,76	2,450	121,34							
COSURSSAF - Retraite obligatoire salariés sur FS	200,76		49,91							
COSURSSAF - Retraite FLD (régime général obligatoires)					203,55	203,55				
COSURSSAF - SS Accidents du Travail	6 033,76		2,80		2,800	128,39	131,19			
COSURSSAF - SS Maladies Professionnelles	6 033,76		8,40		8,400	273,07	281,47			
COSURSSAF - SS CDD (non déductible (hors HS))	4 733,76	0,333	23,83							
COSURSSAF - SS CDD	5 033,76		6,30		15,17	15,17				
COSURSSAF - SS CDD (hors HS)	4 733,76	0,133	24,91							
COSURSSAF - SS CDD (hors HS)	200,76	0,133	17,81							
COSURSSAF - SS CDD (hors HS)	4 733,76	2,450	113,42							
COSURSSAF - SS FNAO (hors HS)	4 000,00		6,30		4,73	4,73				
COSURSSAF - SS CDD (hors HS)	5 033,76		12,80		647,34	660,14				
COSURSSAF - SS CDD (hors HS)	4 733,76	2,450	113,42							
COSURSSAF - SS FNAO (hors HS)	4 000,00		6,30		4,73	4,73				
COSURSSAF - SS Maladie	5 033,76	0,133	37,32							
COSURSSAF - SS Maladie	4 000,00	0,133	37,32							
COSURSSAF - SS Maladie	5 033,76	0,133	37,32							
COSURSSAF - SS Maladie	4 000,00	0,133	37,32							
COSURSSAF - SS Maladie	5 033,76	0,133	37,32							
COSURSSAF - SS Maladie	4 000,00	0,133	37,32							
Total URSSAF			432,87		1 988,57	2 421,44	2 853,91			
Total général			107,44		1 924,23	2 462,85	2 906,66			

L'état des charges

Visualisez très rapidement l'état de vos charges ainsi que la répartition des effectifs (homme/femme). Cet état vous permet de contrôler vos payes mais également d'établir certaines déclarations comme la DUCS.

PROFITEZ D'UN LOGICIEL FLEXIBLE

Utilisez un mode réseau pour faire la paye à plusieurs

A chacun son espace de travail ! Pour maintenir un haut niveau de confidentialité, il est possible de paramétrer des droits d'accès par utilisateur. Les spécificités des utilisateurs peuvent être prises en compte grâce à la puissance et à la finesse de la gestion des droits.

Profitez de mises à jour automatiques de profils

Un profil est un bulletin de salaire type, valable pour l'ensemble d'une catégorie de salariés (cadre, non cadre, apprenti, etc.). Les profils sont constitués de rubriques et de sous-profils. Les sous-profils représentent un sous-ensemble de rubriques, pouvant être insérés dans chaque profil. Ils sont entièrement personnalisables et vous offrent un gain de temps considérable dans la mise à jour ou la création de vos profils. Dès qu'une modification est effectuée sur un sous-profil, automatiquement tous les profils se mettent à jour.

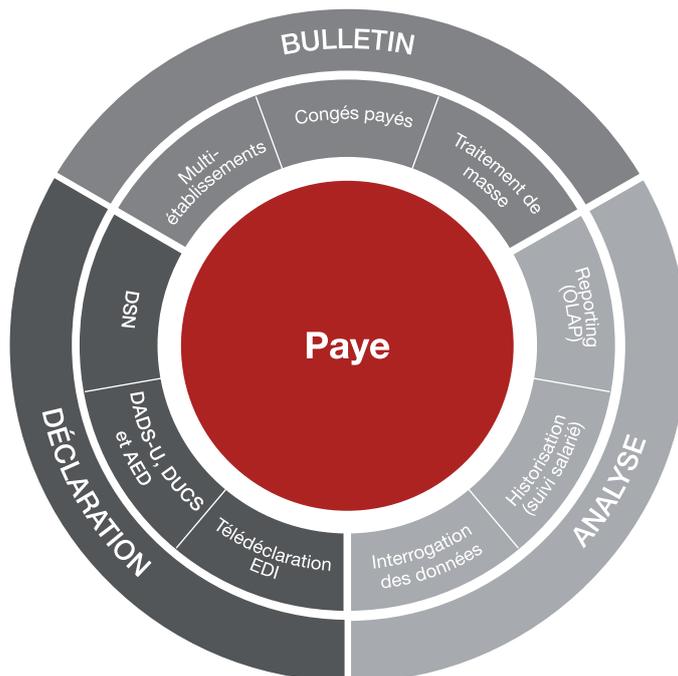
Mettez en place vos propres paramétrages de paie

Le paramétrage est entièrement personnalisable (variables, rubriques, cumuls, listes des champs de la fiche salarié). Tous les paramètres de paie sont historisés.

Afin de vous faciliter la mise en place de vos propres paramétrages de paye, une aide à la saisie semi-automatique des formules est proposée.

Créez des familles de salariés pour faciliter l'enregistrement de nouveaux salariés

Pour plus de simplicité, il est possible de créer des familles de salariés pour les utiliser lors de la création d'une fiche (exemple salariés non cadres/CDI/Temps plein/service commercial). Il convient de définir toutes les caractéristiques (du contrat ou du poste) communes à tous les employés appartenant à une même famille. Ainsi, il y a un gain de temps lors de la création ou modification des salariés, l'affectation d'une famille à un salarié pré-remplit automatiquement tous les champs définis sur la famille.



■ POUR UNE SOLUTION COMPLÈTE :

- EBP Comptabilité
- EBP Immobilisations
- EBP Etats Financiers
- EBP Gestion Commerciale
- EBP CRM
- EBP Module Reporting (OLAP)

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE DU DÉPLOIEMENT

Un audit de vos besoins

Réalisation d'un diagnostic complet de vos besoins

Une offre de services de qualité

Accompagnement tout au long de la mise en place de la solution : paramétrage, formation, assistance...

Une solution sur-mesure

Personnalisation de votre solution de gestion en réponse à vos spécificités métier

Un budget contrôlé

Investissement maîtrisé lors du déploiement de la solution

MODES D'UTILISATION DISPONIBLES POUR CE LOGICIEL :

Licence

Locatif

SaaS

- Processeur : Intel P4 2 GHz ou supérieur
- Mémoire : 3 Go
- Ecran : résolution 1024x768 en 16 bits
- Espace disque libre : 3 Go

- Windows XP® SP3
- Windows Vista® SP1 32 bits et 64 bits
- Windows® 7 32 bits et 64 bits
- Windows® 8 32 bits et 64 bits

Windows XP®, Vista®, 7 et 8 sont des logiciels dont vous devez faire l'acquisition préalablement à l'utilisation du logiciel.

